

## FICHE

### **Evaluation environnementale des plans de prévention des risques technologiques (PPRT)**

#### **Procédures d'examen au CAS PAR CAS**

#### **Renseignements fournis par la personne publique en charge du Plan**

**Demandeur** : Ministère de la Défense

#### **Description des caractéristiques principales du PPRT**

Personnes publiques compétentes en charge du PPRT : Ministère de la Défense et Préfet de la Meurthe-et-Moselle

Etablissement concerné : Parc de stockage de liquides inflammables de la Société Française Donges-Metz sur la commune de Saint-Baussant (54)

Communes concernées : Saint-Baussant, et Seicheprey dans la Meurthe-et-Moselle et de Lahayville dans la Meuse

Nombre d'établissement à autorisation avec servitude : 1

Nature des activités à risques : stockage et chargement/déchargement de liquides inflammables (produits pétroliers)

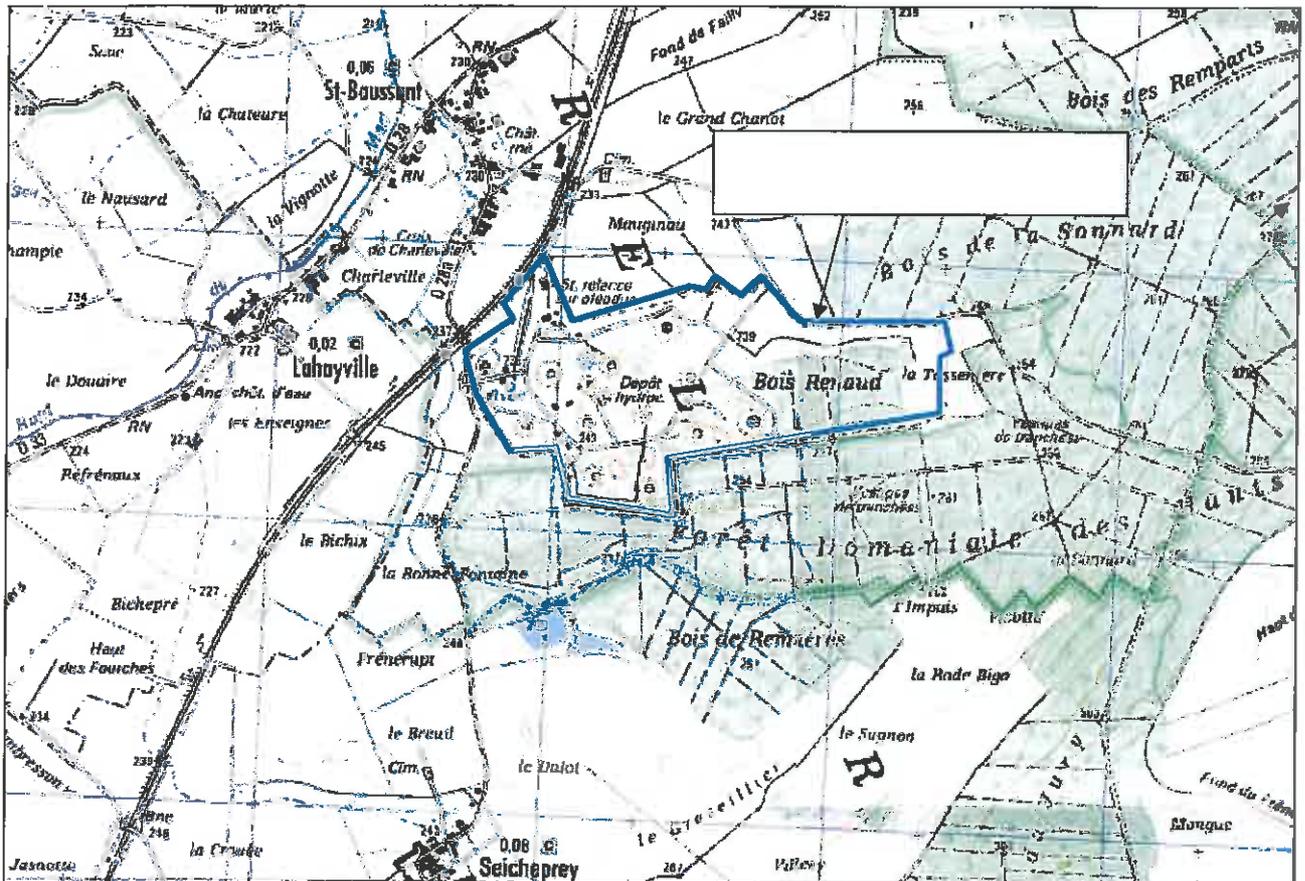
Enjeux du PPRT : Le plan de prévention des risques technologiques prescrit pour cet établissement a pour but de maîtriser l'urbanisation autour des installations à risques. Au stade de la prescription et des premières analyses, les habitations et des postes de travail permanent sont peu nombreux dans le périmètre d'étude. Les enjeux humains susceptibles d'être impactés par les effets des phénomènes dangereux générés dans le cadre des activités de l'établissement restent faibles. Parmi ces enjeux on relève, les agents de la SFDM ou leurs sous-traitants présents sur le site, dans le cadre de l'exploitation des installations, des agriculteurs dans leurs champs, et le passage réguliers de transport ferroviaire (fret et passagers) en limite nord-ouest de l'établissement.

#### **Description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité de la zone susceptible d'être touchée par la mise en œuvre du PPRT**

Le périmètre d'étude du PPRT est fourni en annexe à la présente fiche

Superficie totale du parc de stockage de liquides inflammables de Saint-Baussant : environ 97 hectares.

Zones à enjeux environnementaux recouvertes : l'établissement est situé sur la commune de Saint-Baussant à proximité de la route départementale RD28a, sur la commune de Saint-Baussant

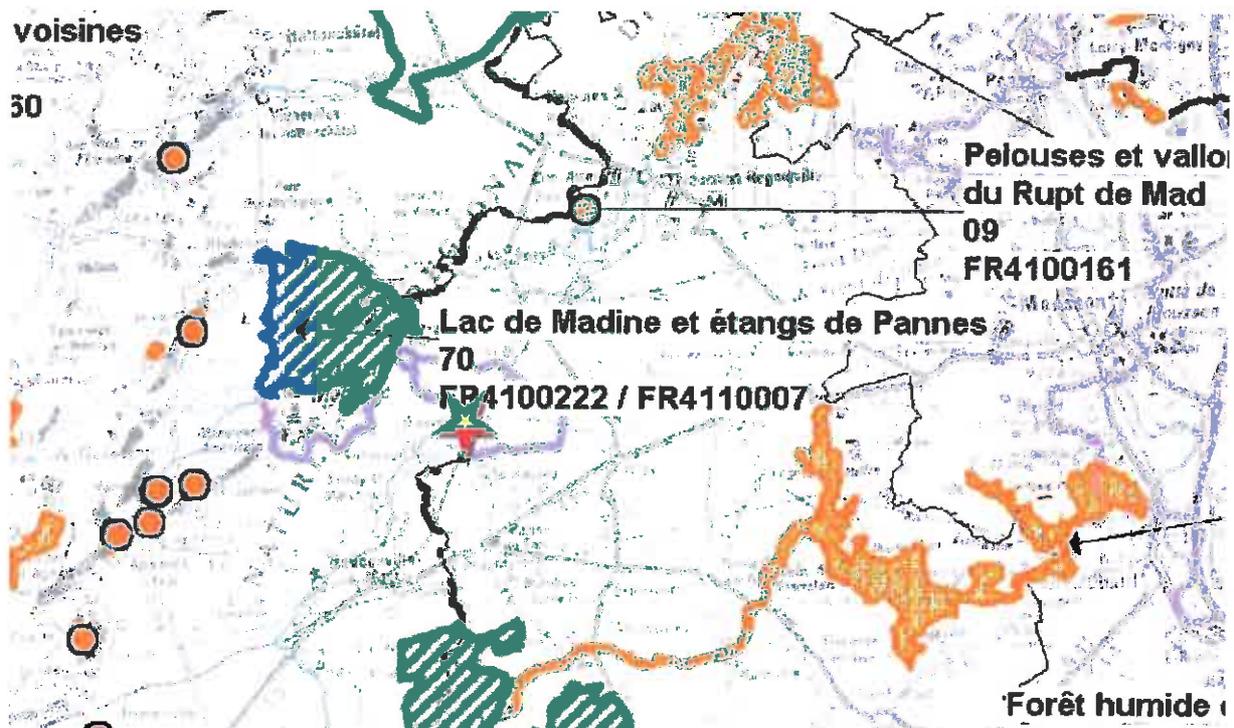


La consultation des données environnementales régionales permet de répertorier les enjeux environnementaux à proximité du site du parc A :

- Le Parc Naturel Régional de Lorraine Partie Ouest, qui entoure entièrement le site sans l'inclure ;
- La zone Natura 2000 (directives Habitats et Oiseaux) du « Lac de la Madine et étangs de Pannes » située à 4 km au nord-ouest du parc de stockage. On peut aussi noter la présence des zones Natura 2000 « Forêt humide de la Reine et Catena de Rangeval » (directives Oiseaux et Habitats), « Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad » (directive Habitats) et « Vallée de l'Esch de Ansauville à Jezainville » (directive Habitats), situés respectivement à 6 km au sud, à 9 km au nord-est et 8 km à l'est du site ;
- Un ensemble de ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) de type 1 : « Vallons boisés en vallée de l'Esch » à 2,8 km au sud-est, « Lac de la Madine » à 3 km à l'ouest, Gîte à chiroptères à Manonville » et « Vallons boisés en vallée de l'Esch », à 7 km au sud-ouest et « Le Rupt de Mad », à 9 km à l'ouest ;
- et de type 2 : « Zones humides et forêts de la Woèvre » à 1.5 km à l'ouest ;
- des ZICO (Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux) « Etangs de la Woèvre : Lac de Madine », et « Forêt de la Reine » respectivement à 1.5 km à l'ouest, et 2.6 km au sud ;

- la masse d'eau de niveau 1 Calcaires du Dogger des côtes de Moselle ;
- les différents cours d'eau à l'Est et au Sud du site, ainsi que le Rupt de Mad, à 700 m à l'Est du site.

Il est à noter la présence des paysages remarquables « Secteur de Hattonchatel et Grand couronné » à 2,3 km au nord ainsi que les sites emblématiques « Abord du lac de Madine et butte de Montsec », et « Cotes de Meuse », qui bordent l'installation. Toutefois, ces espaces naturels matérialisés sur la carte conformément à la légende ci-dessous sont situés au-delà de la zone d'étude et du périmètre du PPRT.



-  Gîtes à chiroptères (directive Habitats)
-  Sites directives Habitats et Oiseaux
-  Sites directive Habitats (Sites d'Importance Communautaire)
-  Sites directive Oiseaux (Zones de Protection Spéciale)
-  Limites Parcs Naturels Régionaux

### Description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine des mesures susceptibles d'être mises en œuvre dans le PPRT

Les scénarios accidentels potentiels retenus dans le cadre du PPRT sont susceptibles de produire à l'extérieur du site des effets thermiques et/ou des effets de surpression.

Le PPRT n'est pas susceptible de prescrire des travaux d'aménagement de la voirie ou des réseaux.

Le PPRT n'est pas susceptible de prescrire des ouvrages de protection autre que la protection interne des locaux.

Le PPRT n'est pas susceptible de prescrire des travaux d'aménagement ou des ouvrages dont les zones recouperaient des zones à enjeux environnementaux.

Le PPRT n'est pas susceptible d'autoriser une augmentation de la population dans une des zones concernées par les aléas relatifs au fonctionnement de l'établissement.

### **Nota**

Dans le cadre de l'instruction d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter pour ce parc de stockage de liquides inflammables (arrêté ministériel complémentaire), l'inspection des installations classées du ministère de la Défense a saisi le Commissariat Général au Développement Durable, autorité environnementale (Ae) compétence pour cette affaire, le 07 janvier 2014.

L'avis de l'Ae est rendu le 04 avril 2014. A la demande de l'inspection des installations classées, un rapport de réponse à l'ensemble des observations formulées dans cet avis est rendu par l'exploitant le 09 décembre 2014. Ce rapport additif fait l'objet d'une mise en enquête publique.

**Périmètre d'étude**

**Figure 1 : Localisation géographique du parc A (I.G.N.)**



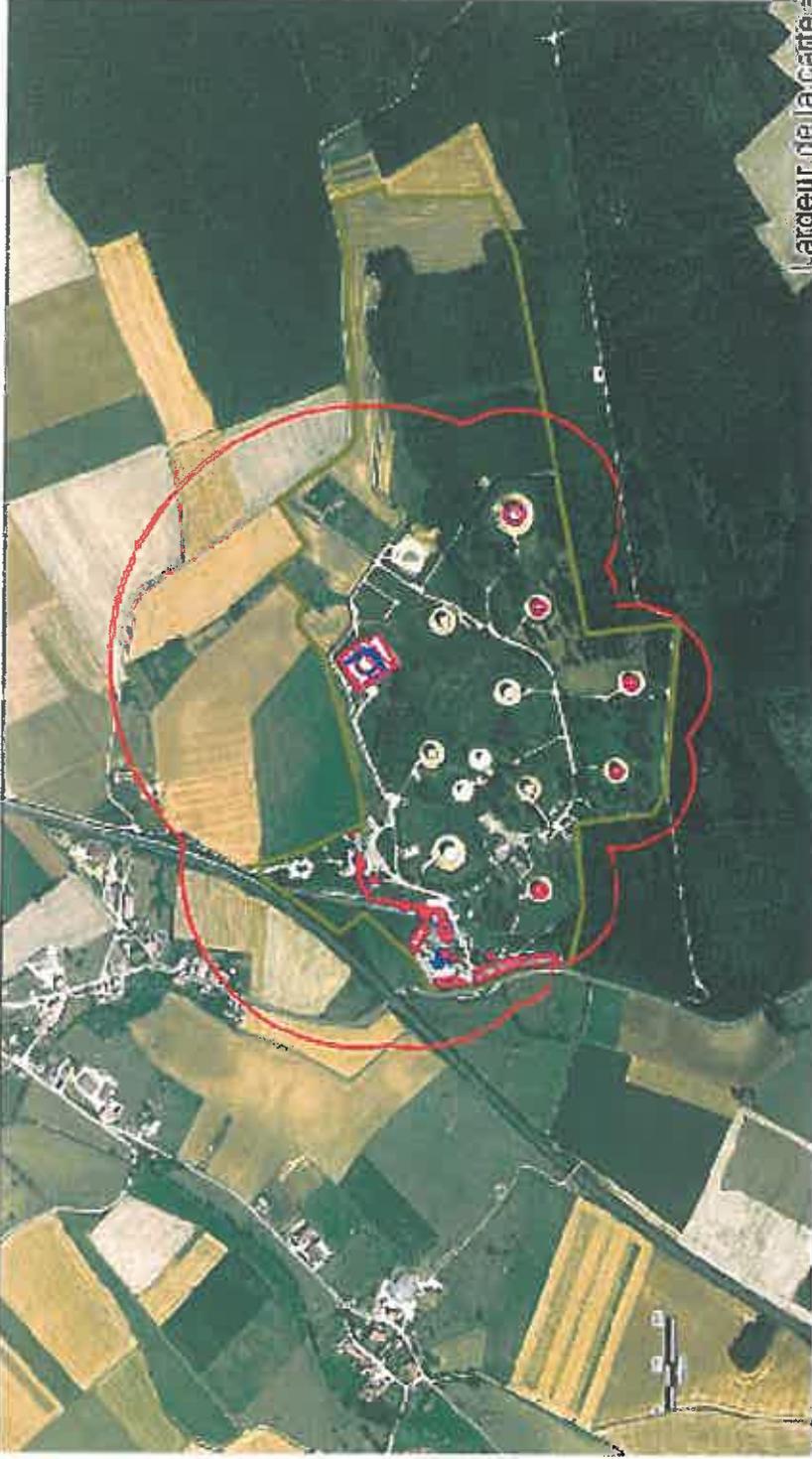
## Implantation de l'établissement



Photo SFDM : vue aérienne du parc



# PPRT de Saint-Baussant (Société Française Donges Metz) Périmètre d'étude



Sources: EDC-2014

Dossier: Calculs du\_20150121\_1

Rédaction/Édition: Francis Jacques - 21/01/2015 - MAPINFO V9.5 - SIGALEA V 3.2.014 - @INERIS 2010



